

(Chronique parue dans « Autour de l'Île » - juin 2015)

Étude de faisabilité sur le regroupement **Les élus interpellés !**

Les résultats du sondage réalisé pour le compte du mouvement « Une île, une vision » divulgués publiquement le 19 mai sont sans équivoque : les deux tiers des citoyens de l'Île d'Orléans, qui ont répondu au sondage, sont d'avis qu'il est opportun de mener une étude de faisabilité sur un éventuel regroupement des municipalités et pressent nos élus municipaux d'en faire la demande au Ministère des Affaires municipales (MAMROT).

Si les citoyens qui ont participé volontairement en grand nombre au sondage (12,5%) et les donateurs qui en ont assuré le financement méritent des remerciements, ils méritent surtout d'être entendus. Les grands médias de la région se sont intéressés à la démarche et aux résultats. La parole est maintenant aux six conseils municipaux.

Nos élus ont toutes les raisons d'accueillir sérieusement cette demande citoyenne, de prendre le temps de s'informer auprès du MAMROT, de se consulter entre eux avant de choisir une ligne de conduite :

- La crédibilité du sondage et de ses résultats ne peut être mise en doute. Chez les médias qui ont l'habitude des sondages, aucun bémol n'a été exprimé sur la qualité de la consultation populaire menée à l'Île. Le sondeur a longuement expliqué la méthodologie suivie dans une séance publique en présence des maires.
- Les citoyens ne demandent pas la fusion des municipalités de l'Île; ils demandent simplement qu'on étudie cette éventualité de manière approfondie, détaillée, objective, avec un modèle d'organisation et de représentation, des projections financières, la prospective des avantages et des inconvénients, etc.
- Si menée par le MAMROT, cette étude pourrait ne rien coûter aux municipalités, donc pas de raison budgétaire à invoquer.
- Les élus municipaux ont un devoir d'écoute des citoyens pendant toute la durée de leur mandat et pas seulement à la veille des élections.
- Les citoyens et leurs élus n'ont rien à craindre de l'examen d'un autre modèle de gouvernance municipale. D'autres l'ont fait. Certains ont choisi de l'appliquer, d'autres non. Au moins, dans les deux cas, ils ont fait un choix éclairé.

En se faisant élire, nos maires et nos conseillers ont déjà prouvé leur intérêt pour la chose publique et leur engagement envers les citoyens. Ils voudront certainement prendre acte des attentes exprimées dans le sondage et d'y réfléchir avec ouverture.

Note : Le prix de participation au sondage – un iPad mini – a été gagné par madame Martine Bernier de Saint-Laurent.

Mouvement citoyen « Une île, une vision »